

L'objectif de gestion de ESK Exclusif est de rechercher une performance supérieure à 4% l'an nette de frais de gestion sur l'horizon de placement recommandé. Le fonds ESK Exclusif sera investi en actions, obligations et titres de créances, sans contrainte d'allocation entre l'une ou l'autre de ces classes d'actifs, ni contrainte sectorielle ou géographique. Il est classé « Diversifié ».

Commentaire de gestion



Jan De Coninck
Gérant

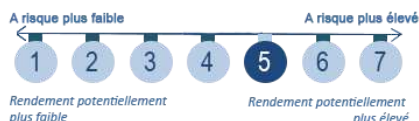
Cette fin d'année est marquée par une vague de contamination, due au variant Omicron, qui reste particulièrement forte avec un nombre de cas qui explose dans de nombreux pays, dont la France. Cependant, les marchés financiers privilégient les signaux positifs sur le plan sanitaire avec la vaccination, et restent optimistes avec un appétit pour le risque qui reste important.

L'année 2021 aura ainsi finalement été une excellente année de reprise pour les indices actions qui finissent proches de leurs plus hauts historiques.

Sur les marchés de taux d'intérêt, les craintes inflationnistes des derniers mois persistent et les hausses de taux des banques centrales se rapprochent. On observe ainsi une accélération en d'année de la hausse des taux souverains, avec un emprunt 10 ans allemand à -0.18% et un emprunt français à +0.19%.

Dans ce contexte, la gestion du fonds ESK prend tout sens, avec sensibilité négative au risque de taux et une sensibilité de 5.62% sur le crédit.

Nous avons un positionnement prudent sur le marché actions avec une exposition de 34.69%. Cette exposition est principalement axée sur les marchés européens qui sont privilégiés notamment par rapport aux indices américains.



Evolution du fonds sur 5 ans (Base 100)



Indice : source Bloomberg

Performances cumulées

	Fonds	Indice
1 mois	2,87 %	2,38 %
1er janvier	9,80 %	10,35 %
1 an	9,80 %	10,35 %
3 ans	26,93 %	29,10 %
5 ans	24,33 %	27,58 %
Création	26,36 %	52,44 %

Indicateurs de risque

	M	M-1
Taux actuariel moyen	1,73 %	1,81 %
Sensibilité taux	-3,32 %	-3,65 %
Sensibilité spread	5,62 %	5,90 %
SCR Spread	13,28 %	13,63 %
Volatilité (1 an)	4,69 %	4,62 %
Ratio de Sharpe (1 an)	2,13	1,69

Exposition Actions (%)

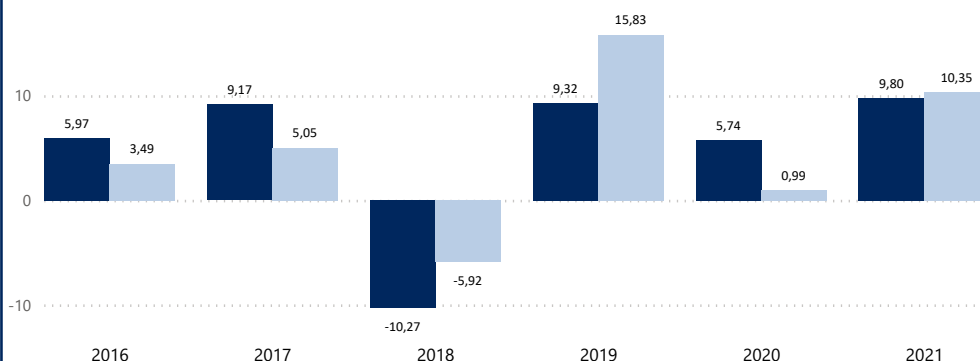
34,69

Produit de taux (%)

65,31

Historique des performances annuelles (en%)

● Fonds ● Indice



Valeur Liquidative

126,36

Encours de l'OPCVM

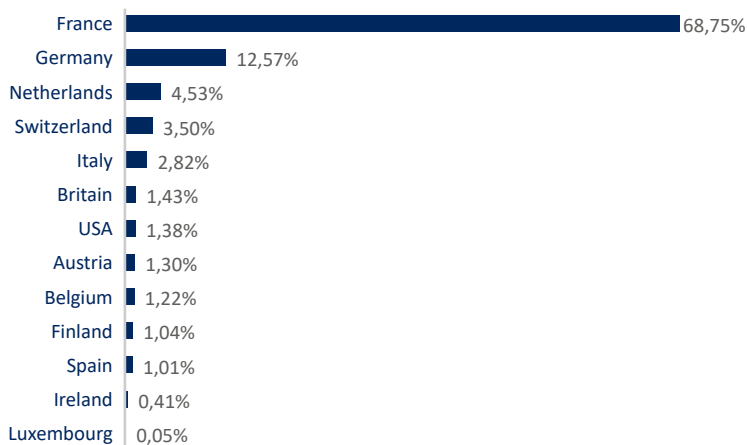
137 701 554

Caractéristiques du fonds

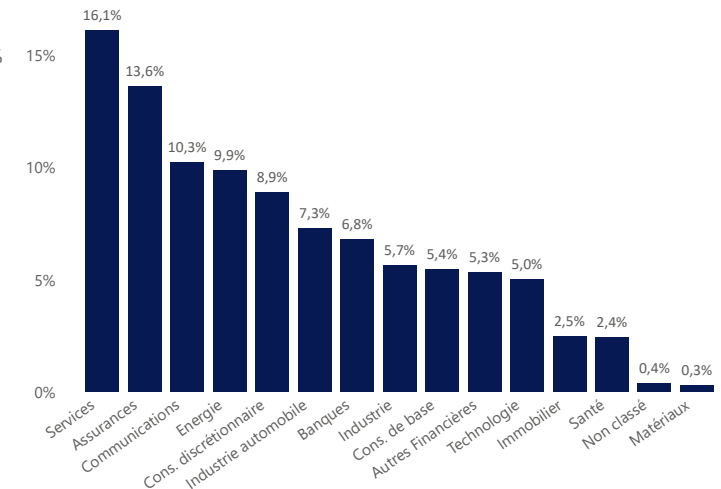
Création : 2 novembre 1999
Code ISIN : FR0011539550
Code Bloomberg : ESKEXCA FP EQUITY
Devise de cotation : EUR
Affectation des résultats : Capitalisation
Indice de référence : Aucun
Durée minimum de placement conseillée : 5 ans
Valorisation : Quotidien

Frais de Gestion fixes annuels : 1,50% TTC max
Commission de souscription : Néant
Commission de rachat : Néant
Commission de surperformance : Néant
Cut-off : chaque jour avant 12h
Règlement : J+2
Dépositaire : SGSA
Valorisateur : SGSS

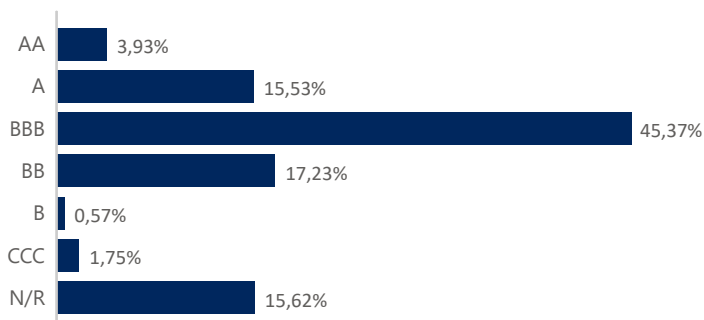
Répartition par pays (hors OPCVM et trésorerie)



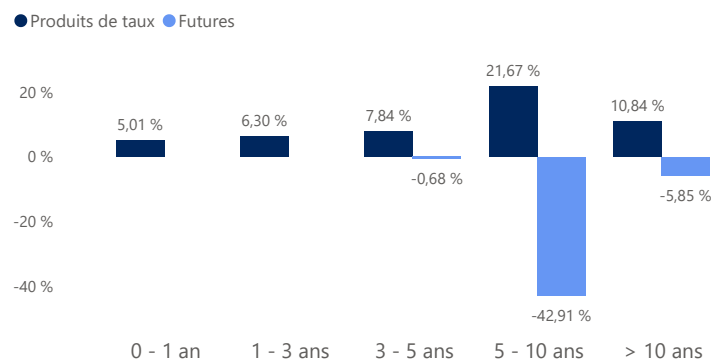
Répartition par secteur (hors OPCVM et trésorerie)



Répartition par rating (hors OPCVM et trésorerie)



Répartition par maturité (hors OPCVM et trésorerie)



Principaux emetteurs

	Valeur	Secteur	Poids (%)
1	Edf	Services	5,20
2	Scor	Assurances	4,41
3	Innogy	Energie	3,80
4	Engie	Services	3,65
5	Renault	Industrie automobile	3,17

Principaux mouvements du mois

Achats / Renforcements	Ventes / Allègements
Worldline	Mondelez International
Orpea	Greenyard
Lagardere	Apple

Les meilleures contributions du mois en (%)

	Valeur	Secteur	Contribution
1	Carrefour	Cons. discrétionnaire	0,14
2	Renault	Industrie automobile	0,11
3	Novartis	Santé	0,10
4	Danone	Cons. de base	0,09
5	Heineken	Cons. de base	0,08

Somme des 5 meilleures contributions : **0,51**

Les moins bonnes contributions du mois en (%)

	Valeur	Secteur	Contribution
1	Edf	Services	-0,08
2	Deutsche Bahn	Industrie	-0,07
3	Innogy	Energie	-0,01
4	Francaise Des Jeux	Cons. discrétion...	-0,01
5	Mondelez Internati...	Cons. de base	-0,01

Somme des 5 moins bonnes contributions : **-0,18**

Risques associés au produit

Risque de perte de capital, risque de marché actions, risque lié à la détention de moyennes et petites valeurs, risque de taux, risque de crédit, risques liés à la gestion discrétionnaire et accessoirement, risque lié aux marchés émergents, risque de contrepartie, risque de change. Les descriptifs et les détails figurent dans le prospectus complet de l'OPCVM. Préalablement à sa décision d'investissement, l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels le fonds est exposé. Ce produit n'offre aucune garantie de rendement ou de préservation du capital. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.

Portefeuille : **A**

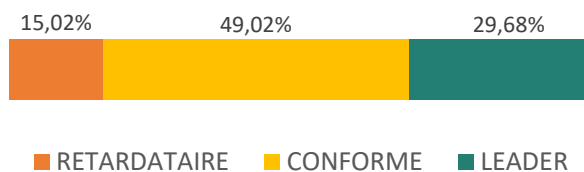
Score ESG : **5,82 / 10**

Couverture : **93,72%**

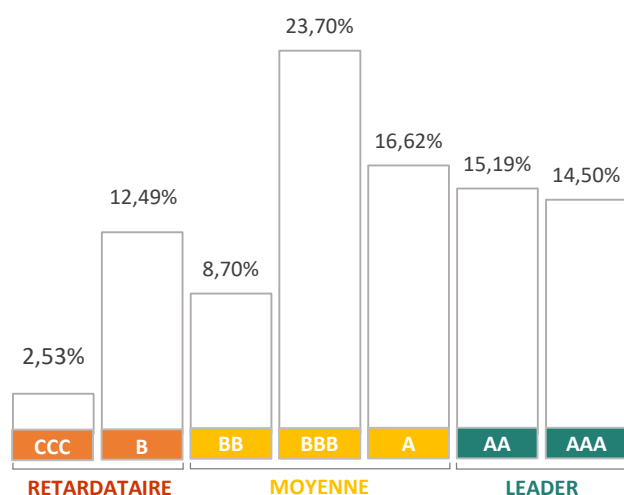
Univers : **BBB**

Score ESG : **5 / 10**

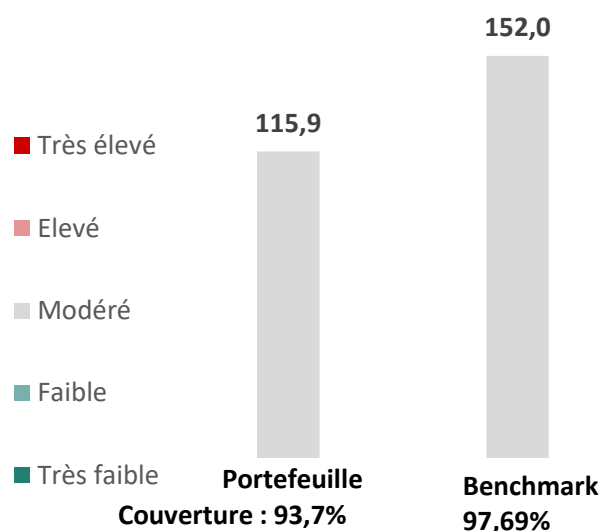
DISTRIBUTION DES NOTATIONS ESG



DISTRIBUTION ESG DU PORTEFEUILLE



RISQUE CARBONE (T CO2/M€ CA)



Les meilleures notations ESG du portefeuille

Rang	Valeur	Poids (en %)	Score ESG	Notation ESG	Risque carbone
1	HANNOVER RE	1,10%	10,00	AAA	0,3
2	LOREAL	0,30%	10,00	AAA	6,6
3	SAP	0,72%	10,00	AAA	6,6
4	ASML	0,51%	10,00	AAA	9,1
5	MICROSOFT	0,21%	9,91	AAA	29,50

Poids des 5 meilleures notations : 2,85 %

Lexique

Le score ESG mesure la capacité des participations sous-jacentes à gérer les principaux risques et opportunités à moyen et long terme découlant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il est basé sur les notations ESG de MSCI et est mesuré sur une échelle de 0 à 10 (du moins bon au meilleur).

La distribution des notations ESG représente le pourcentage des titres d'un portefeuille provenant de positions classées comme Leaders (AAA et AA), Moyennes (A, BBB et BB) et retardataires (B et CCC).

Le risque carbone mesure l'exposition aux entreprises à forte intensité de carbone. Il est basé sur MSCI CarbonMetrics, et est calculé comme la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité carbone de l'émetteur. Au niveau de l'émetteur, l'intensité carbone est le rapport entre les émissions annuelles de carbone des scope 1 et 2 et le chiffre d'affaires annuel. Le risque carbone est classé comme suit : très faible (0 à <15), faible (15 à <70), modéré (70 à <250), élevé (250 à <525) et très élevé (>=525).

Le taux de couverture prend en compte l'ensemble des titres vifs à l'exception des fonds, des produits dérivés et de la liquidité.

Ce fonds relève de l'article 6 du règlement SFDR et, à ce titre, ne fait pas l'objet d'une gestion intégrant de façon systématique les critères ESG